



EN BREF :

- Chenilles défoliatrices : populations variables selon les secteurs.
- Maladies bactériennes : la nervation noire et la pourriture molle bactérienne progressent légèrement.
- Pourriture sclérotique : observations sur des choux des régions des Basses-Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie.
- Taches alternariennes : évolution de la tache noire sur des choux et des choux-fleurs.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

En général, les populations de la piéride du chou et de la fausse-teigne des crucifères se sont maintenues ou ont régressé au cours de la dernière semaine. Les populations de la piéride du chou sont actuellement faibles à modérées, tandis que celles de la fausse-teigne des crucifères sont modérées à fortes. On observe maintenant les premières larves de la fausse-arpenteuse du chou dans la région de Québec. Pour ce ravageur, les populations varient de faible à forte selon les secteurs.

Comme les températures se rafraîchissent, les chenilles devraient se développer moins rapidement et les pyréthrinoïdes de synthèse devraient être davantage efficaces. Poursuivez le dépistage régulier de vos crucifères et intervenez dès que les seuils d'intervention (décrits dans le *Manuel de l'Observateur - Ravageurs et maladies des crucifères* du Réseau d'avertissements phytosanitaires) sont atteints.

Pour connaître la liste des insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices, référez-vous au bulletin d'information **No 01** du 18 juillet 2007 (version modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>). **Avant d'utiliser un pesticide, lisez bien son étiquette afin de l'utiliser adéquatement.**

MALADIES BACTÉRIENNES

Cette semaine, la nervation noire affecte encore quelques nouveaux champs de crucifères. Ces champs se situent dans les régions de la Capitale-Nationale, de Lanaudière, des Basses-Laurentides et de la Montérégie. Cette maladie bactérienne est aussi un peu plus active dans les champs où elle était déjà présente. Quant à la pourriture molle bactérienne, elle est stable dans les champs de crucifères des régions de la Capitale-Nationale et des Basses-Laurentides où elle avait été observée, mais on en retrouve maintenant dans certains champs de choux situés dans la région de Lanaudière.

Une fois que ces maladies sont présentes dans vos champs de crucifères, il est important d'adopter les mesures de prévention décrites dans l'avertissement [No 15](#) du 9 août 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a15cru07.pdf>). C'est la seule façon de limiter leur propagation.

POURRITURE SCLÉROTIQUE

Pourriture sclérotique (pourriture blanche, sclérotiniose ou affaissement sclérotique)

Les premières observations de la pourriture sclérotique ont été faites au cours des derniers jours. La maladie est présente sur des choux des régions des Basses-Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie.

Description

Cette maladie est causée par le champignon de sol *Sclerotinia sclerotiorum* et peut affecter jusqu'à 350 espèces de plantes dont les crucifères.

Les premiers symptômes se présentent habituellement sous la forme de zones translucides sur les tiges et les plus vieilles feuilles de crucifères qui sont en contact avec le sol ou sur les pommes de chou matures. Par la suite, ces zones s'agrandissent, les feuilles flétrissent et l'infection se propage à d'autres parties du plant. Puis, les parties atteintes se détériorent et se font envahir par un duvet (mycélium) blanc et cotonneux. Enfin, des sclérotés, petites masses blanchâtres devenant plus tard noirâtres, s'incrustent dans le mycélium. Dans les champs, les pommes de chou infectées conservent leur forme, mais elles sont affectées par une pourriture aqueuse et molle. On distingue cette pourriture de la pourriture molle bactérienne par le fait qu'elle ne dégage pas d'odeur nauséabonde.

Pour infecter les végétaux, l'organisme pathogène a besoin d'une source d'énergie alimentaire telle que des fleurs fanées ou des tissus endommagés par des insectes ou d'autres maladies. Les températures optimales de développement de la pourriture sclérotique se situent entre 13 et 18 °C, mais la maladie peut se manifester tant que la température est supérieure à 0 °C. Un taux d'humidité élevé dans les premiers centimètres du sol (près du point de saturation) pendant plusieurs jours ainsi qu'une humidité relative supérieure à 92 % favorisent la sporulation et le développement de la maladie. Lors du transport et de l'entreposage, les plants sains peuvent être contaminés rapidement par des pommes de chou, des racines de navet ou des racines de rutabaga infectées par la pourriture blanche.

Pour visualiser les symptômes de la pourriture sclérotique sur des pommes de chou, nous vous invitons à jeter un coup d'œil aux photos disponibles à l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebMaladie/Chou/chouPS.htm>.

Stratégie d'intervention

Comme la pourriture sclérotique est occasionnée par un champignon de sol, on vise à diminuer son incidence en adoptant ces quelques mesures préventives :

- Planter les cultures sensibles dans des sols bien drainés.
- Effectuer des rotations d'au moins 3 ans avec des cultures non sensibles comme les céréales, le maïs, la betterave, l'oignon ou l'épinard.
- Espacer les plants afin que la circulation d'air empêche le sol de rester gorgé d'eau trop longtemps.
- Détruire les mauvaises herbes, puisque plusieurs espèces entretiennent la maladie.



- Éviter les blessures lors de la récolte ou des autres travaux au champ. Elles sont des portes d'entrée pour la maladie. Pour éviter les blessures, il faut aussi bien lutter contre les insectes et les autres maladies.
- Détruire rapidement les débris de cultures infectés et enfouissez ces résidus afin que les sclérotés se situent sous la couche de sol où se produit la sporulation.
- Entreposer les crucifères dans des contenants propres, refroidir rapidement les récoltes et maintenir une température et une ventilation adéquates pendant l'entreposage.
- Nettoyer et désinfecter les bennes ainsi que les structures et les installations d'entreposage.

TACHES ALTERNARIENNES

On observe une présence plus marquée de la tache noire sur des choux et des choux-fleurs des régions de Lanaudière, des Basses-Laurentides et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La tache noire est causée par le champignon *Alternaria brassicicola*. Cette maladie peut affecter les cotylédons, les feuilles, les pommes et les inflorescences de plusieurs crucifères. Les lésions formées sont grandes, gris olivâtre à noir grisâtre. Des photos de cette maladie sont disponibles à l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebMaladie/Chou/chouABR.htm>. Ce champignon peut survivre dans le sol, sur les graines et dans les débris végétaux. Les spores du champignon peuvent être disséminées par le vent, la pluie, la machinerie, les humains et les animaux. Une période de mouillure d'au moins 9 heures est nécessaire pour que les spores germent et infectent les plantes. Un taux d'humidité élevé, des températures suffisamment chaudes et une forte densité de feuillage sont propices au développement de la tache noire.

Stratégie de lutte

Les taches alternariennes causent habituellement peu de pertes lorsqu'elles sont localisées sur les plus vieilles feuilles des crucifères qui sont sur le point d'être récoltées et rapidement commercialisées. Cependant, elles peuvent causer davantage préjudices aux plus jeunes crucifères et aux choux destinés à l'entreposage. Pour ces types de crucifères, il est donc préférable d'intervenir dès l'apparition des premiers symptômes ou lorsque les conditions sont propices aux infections. Vous trouverez la liste des fongicides homologués contre les taches alternariennes dans les crucifères dans le bulletin d'information **No 01** du 18 juillet 2007 (version modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome

Avertisseuse crucifères

Agro-Production Lanaudière inc.

741-A, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0

Téléphone : 450 756-8183 - Télécopieur : 450 756-0874

Courriel : apl@intermonde.net

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 16 – crucifères – 16 août 2007

